

Compte-rendu de Réunion Publique

Commission du Quartier 4.3

> **Bonhoure – Guilheméry – Château de l'Hers – Limayrac - Côte Pavée**

Lundi 26 novembre 2018

> **Lieu :** Salle de Limayrac – 22 rue Xavier Darasse 31500 TOULOUSE

> **Participation :** 98 personnes

> **Élu présent :** Monsieur De Scorraille, Maire du quartier

> **Services municipaux et intervenants présents :**

Mme Carrer, en charge du dossier, Mairie de Toulouse.

M. Carayon, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Mairie de Toulouse..

M. Couderc, Mission cœur de quartier, Mairie de Toulouse.

Mme Faugère, M. Milhau, M. Bonnemaïson, M. Lourenco : pôle territorial Est, Toulouse Métropole.

Mme Aldebert, Mme Leroux, M. Oubouya : Direction de l'action territoriale, Mairie de Toulouse

> **Document support : CQ_4_3_26novembre2018_D**

NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.

L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé.

Équipe de secteur Est
Maison de la Citoyenneté Est
8 bis avenue du Parc, 31500 Toulouse
05 31 22 93 00
secteur.est@mairie-toulouse.fr

MAIRIE DE  TOULOUSE

WWW.TOULOUSE.FR

Toulouse en grand !

Monsieur De Scorraille, le Maire de Quartier, salue les participants. Il rappelle le rôle de la commission de quartier ainsi que des règles du débat : les temps d'échanges sont réservés aux interventions d'intérêt collectif. Il rappelle par ailleurs qu'il est disponible afin de s'entretenir individuellement avec les riverains pour ce qui est des questions plus spécifiques.

M. De Scorraille remercie les services, présente les intervenants et indique que le diaporama sera prochainement en ligne sur Toulouse.fr dans la rubrique « vos quartiers ».

Il annonce l'ordre du jour :

- 1. Actualité quartier & mobilité**
- 2. Participation citoyenne**
- 3. Présentation de la démarche projet de quartier**
- 4. Point d'avancement du projet "cœur de quartier Camille Pujol"**
- 5. Coordination des travaux de voirie sur les réseaux**
- 6. Point travaux**
- 7. Questions diverses**

1. Actualité quartier & mobilité

(Cf diaporama pages 4 à 23)

Monsieur De Scorraille présente les actualités du quartier.

Tout d'abord, le Maire de quartier félicite le comité des quartiers de l'Hers pour la création du marché de plein vent. Il invite les participants à la réunion publique à s'y rendre régulièrement afin de le faire vivre.

Il fait un point sur les émetteurs radios avec Madame Carrer en indiquant que deux autres radios du quartier vont déménager vers Pech David.

Un point est réalisé au sujet du futur terminus de la ligne Linéo 1.

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

>Question : Vous présentez les émissions de fréquences radio d'aujourd'hui. Quelles seront les émissions des fréquences demain, grâce à ce déménagement?

>Réponse de Madame Carrer : Nous ne sommes pas en mesure de répondre tant que le déménagement n'a pas été effectué. La Mairie propose de réaliser une mesure post déménagement

>Question : Pour quelles raisons ne refusez-vous pas la création de pylônes afin de ne plus être confrontés à ce problème d'implantation de radio sur des parcelles privées?

>Réponse de Monsieur de Scorraille : C'est un point sur lequel la municipalité actuelle est très vigilante.

>Question : Vous parlez de la ligne Linéo 1. Avez-vous envisagé un aménagement spécifique pour

les cyclistes souhaitant circuler sur le pont reliant l'avenue de Castres (Toulouse) à la route de Castres (Balma) ? Est-ce que le bus aura une voie de circulation dédiée?

>Réponse de Monsieur de Scorraille : Il n'y aura pas de piste cyclable sur le pont par manque de place. Elle est néanmoins à l'étude sur l'échangeur de la jonction Est afin de répondre à cette demande.

Concernant la voie bus, nous n'avons pas les moyens d'agrandir le pont pour créer une voie de bus en site propre.

>Question : Allez-vous placer des supports vélos au parking Ribaute ? Seront-ils couverts ?

>Réponse de Monsieur de Scorraille : Au sujet des supports vélos, 5 sont déjà présents, non couverts, devant le parking, face aux abris bus. À ce jour, ils sont régulièrement libres. Si la situation venait à évoluer, nous pourrions envisager une multiplication de ces éléments.

>Question : Est-ce que les lignes linéos seront modifiées avec l'arrivée de la 3ème ligne de métro?

>Réponse de Monsieur de Scorraille : Il n'est pas prévu de les modifier pour le moment néanmoins, des lignes linéos supplémentaires seront étudiées afin d'obtenir un maillage du territoire plus adapté avec la création de cette 3ème ligne. La ligne de métro et les linéos sont deux offres distinctes et complémentaires.

>Question : Allez-vous augmenter le nombre de bus qui circulent sur la linéo 1?

>Réponse de Monsieur de Scorraille : Tout à fait, il me semble que 3 ou 4 bus supplémentaires seront ajoutés aux bus existants afin de garantir une cadence régulière.

2. Participation citoyenne

(Cf diaporama pages 24 à 26)

Monsieur de Scorraille présente le diaporama.

Il indique, par ailleurs, que sur les questions de sécurité, la police municipale n'a pas les mêmes prérogatives que la police nationale, le Préfet ou encore le Ministre de l'intérieur.

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

>Question : Depuis plus d'un an, nous sommes confrontés à des problèmes de trafic de stupéfiants, seringues au sol, coup de feu sur le quartier, à proximité de la Gloire. Le jardin public de la coquille est devenu un repère de dealers, nos enfants ne peuvent plus profiter de cet espace et nous, parents, ne sommes pas rassurés de la tournure des événements. Que faites-vous pour améliorer cette situation?

>Réponse de Monsieur de Scorraille : Les problématiques sont connues des différents services de police et de la préfecture néanmoins je vous rappelle que c'est la police nationale qui est compétente pour tout ce qui relève du trafic de stupéfiant. Je vais demander à mon collègue Olivier Arzac d'organiser une réunion dédiée à ce périmètre avec la préfecture, la police nationale et municipale.

Question : Est-ce qu'on va installer de la vidéo protection à cet endroit ?

Réponse : Nous allons le faire étudier mais il y a un cadre légal et des conditions strictes à

respecter, je ne sais pas si cela sera accepté.

>Remarque : Depuis que la caméra a été positionnée au 60 avenue de Castres, nous n'avons plus de trafic de stupéfiants sur la zone.

3. Présentation de la démarche projet de quartier

(Cf diaporama pages 27 à 35)

Monsieur de Scorraille présente le diaporama et la démarche projet de quartier.

4. Point d'avancement du projet "cœur de quartier Camille Pujol"

(Cf diaporama pages 36 à 62)

Monsieur de Scorraille présente un point d'avancement du projet "cœur de quartier Camille Pujol", assisté par Monsieur Courderc, directeur de la mission cœur de quartier.

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

>Remarque : Vous parlez de mettre en place des bornes interactives sur les cœurs de quartiers néanmoins nous avons pratiquement tous un smartphone et je ne suis pas certaine que cela soit réellement utile.

>Réponse de Monsieur de Scorraille : Il y aura deux bornes test sur deux cœurs de quartier. Notre objectif est d'apporter un maximum d'informations d'actualités en lien avec : le quartier, ses commerçants, ses associations. Ces bornes permettront d'avoir un accès rapide à l'ensemble des informations relatives au quartier en quelques clics !

5. Coordination des travaux de voirie sur les réseaux

(Cf diaporama pages 63 à 71)

Monsieur Milhau excuse le technicien en charge de la présentation qui n'a pas pu se rendre à la commission de quartier. Il présente le diaporama et indique qu'il sera disponible sur toulouse.fr très prochainement.

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

>Question : je suis impressionné par le logiciel de coordination néanmoins, je doute qu'il ait été utilisé sur la place Pinel ces 10 dernières années.

>Réponse des services : il est certain que ce logiciel n'existait pas il y a 10 ans.

>Question : quel est le service qui s'occupe de la gestion des chantiers et des occupations des trottoirs par les camions ou camionnettes . Qui veille à la mise en sécurité des piétons?

>Réponse des services : le pole territorial Est a des agents en charge de ces problématiques sur le quartier néanmoins, pour signaler les dysfonctionnements, vous pouvez appeler Allô Toulouse.

6. Point travaux

(Cf diaporama pages 72 à 94)

Monsieur Lourenco annonce les derniers travaux effectués du pole territorial Est.

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

>Remarque : À quoi serviront les écluses que vous souhaitez réaliser?

>Réponse des services : Les écluses vont rétrécir ponctuellement la largeur de la chaussée. Ces aménagements organiseront la circulation de manière alternée, ne permettant le passage que d'un seul véhicule à la fois, et ce de manière à apaiser les vitesses.

>Remarque : Le plateau ralentisseur situé à l'angle de l'avenue Jean Chaubet et de la rue Assalit n'est pas efficace. Les voitures ne ralentissent pas.

>Réponse des services : C'est regrettable. Nous avons beaucoup de contraintes à cause de la réglementation à respecter afin de ne pas dépasser une certaine hauteur et ne pas occasionner des dégâts sur les véhicules.

7. Questions diverses

(Cf diaporama page 95)

>Question : Savez-vous à quel moment la fibre sera installée au droit des maisons individuelles?

>Réponse de Monsieur de Scorraïlle : Pour l'instant les opérateurs se concentrent sur les immeubles néanmoins, afin de terminer les implantations dans un quartier, ils commencent à équiper des maisons individuelles.

>Question : À quel moment allez-vous mettre en place le stationnement payant dans le quartier Guilheméry ?

>Réponse des services : Le plan local de stationnement sera mis en place en février 2019.

La réunion se clôture autour du pot de l'amitié.